

Rapport annuel 2008-2009

### Préambule

### Note au lecteur:

La coopérative Val-Éo et la Société en Commandite Val-Éo sont deux entités fortement intégrées. L'une est en fait le prolongement de l'autre et les deux organisations poursuivent des objectifs similaires et complémentaires. Pour cette raison, et pour éviter des redondances et de la confusion, le conseil d'administration de Coopérative de Solidarité Val-Éo a pris la décision de produire un rapport annuel commun aux deux organisations. Nous espérons ainsi que l'information présentée au lecteur lui permettra d'avoir une meilleure compréhension par rapport à l'atteinte des objectifs, à la gestion et à la situation financière de Val-Éo.



### Tables des Matières

Conseil d'administration de la coopérative	4
Mot du président	5
Mission et objectifs Val-Éo Coopérative de solidarité Société en commandite Val-Éo	
Bilan coopératif	9
<ol> <li>Faits saillants de l'exercice</li> <li>Modification du prix plafond pour l'appel d'offres communautaire</li> <li>porter à 12,5 cents.</li> <li>Étude d'interconnexion au réseau d'Hydro-Québec.</li> <li>Choix du partenaire :</li> <li>Négociation d'une entente avec le manufacturier Enercon.</li> <li>Défectuosité des mâts de mesure et remplacement des instruments</li> <li>Contrôle des dépenses et ressources humaines</li> </ol>	
Membership – Coopérative	16
Liste des commanditaires – Société en commandite Commanditaires fonciers Commanditaires financiers États financiers Val-Éo Coopérative de solidarité	19
Société en commandite Val-Éo  Prévisions budgétaires  Val-Éo Coopérative de solidarité	47
Objectife 2010 2011	E4

Val-Éo Coopérative de Solidarité 270 rue du parc, Saint-Bruno (Qc.), G0W-2L0 Tel. : (418) 343-3756 Téléc. : (418) 343-3756 coopvaleo@yahoo.ca

### Conseil d'administration de la coopérative

### Administrateurs catégorie membre utilisateur :

### M. Rémy Boulianne, président

1567 rang 6 ouest, Saint-Bruno Qc. G0W-2L0 418-668-8167

### Mme Claire Boily, vice-présidente

1422 route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix Qc., G8G 1A5 418-349-8416

### Jean Boily, secrétaire

1296 rang 4 Sinaï, Saint-Gédéon Qc., G0W-2P0 418-345-8795

### M. Yvan Morin

1151 rang 3, Saint-Bruno Qc., G0W-2L0 418-343-3756

### Jean Lavoie

1565 rang 5, Saint-Gédéon Qc., G0W-2P0 418-345-8508

### Nicolas Côté

1231 Rang Belle-Rivière, Saint-Gédéon Qc, G0W 2P0 418-345-8169

### **Serge Tremblay**

1085 route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix, G8G-1A4 418-349-2840

### Administrateurs catégorie membre de soutien

### Municipal

Richard Dallaire, Corporation de développement de la municipalité de Saint-Gédéon, 208 rue De Quen, Saint-Gédéon Qc., GOW 2P0

### **Partenaire**

Poste vacant au 31 octobre 2009 (préalablement occupé par Jules Morin représentant Promutuel du Lac-Au-Fjord.)



### Mot du président et du directeur général de la coopérative

Chers lecteurs, membres, commanditaires ou partenaires de Val-Éo.

L'année 2008- 2009 aura été principalement marquée par le lancement de l'appel d'offres communautaire, et notamment par la révision par le gouvernement du prix plafond de 9,5cents à 12,5cents. Cela a permis d'envisager un projet éolien admissible à l'appel d'offres, alors que la limite précédente de 9,5 cents était impossible à atteindre. Dès lors, en février 2009, Val-Éo a entamé une nouvelle recherche pour un partenaire financier. En effet, les critères imposés par Hydro-Québec font en sorte que la présence d'un partenaire financier majeur est indispensable. Nous étions satisfaits de notre entente établie en 2007 avec Algonquin Power mais souhaitions vérifier s'il était possible d'obtenir encore mieux. Puisque notre entente précédente avec Algonquin Power prévoyait que Val-Éo demeurait entièrement autonome en cas de refus de a soumission par HQ, nous avons utilisé cette possibilité pour reprendre notre recherche de partenaire. Ainsi, cinq entreprises ont été contactées, et deux seulement ont accepté de faire une offre à Val-Éo. Les autres entreprises n'acceptaient pas certains critères de Val-Éo, notamment l'exigence de Val-Éo de toujours détenir au minimum50% des parts votantes. Au terme de ce processus, l'offre d'Algonquin Power a de nouveau été retenue car elle offre les meilleurs avantages en termes de contrôle local, d'appropriation de l'expertise et de niveau de redevances.

La préparation du projet va s'intensifier au cours des premiers mois de l'exercice 2009-2010. Un processus de consultation plus intensif avec la population est prévue afin d'apporter les améliorations et adaptations qui permettront d'augmenter encore l'acceptabilité sociale de notre projet. La date de dépôt des soumissions est le 19 mai 2010, nous prévoyons donc un hiver et un printemps 2010 particulièrement chargé.

Les projets éoliens retenus dans l'appel d'offres de 2007 connaissent plusieurs contestations dans les communautés qui les accueillent. Il ne faut pas s'en surprendre : ce sont des mégas projets, conçus et détenus par des multinationales étrangères, et ne laissant que des miettes aux communautés. Le projet Val-Éo demeure un exemple à suivre pour plusieurs communautés à travers le Canada. Notre chargé de projet a encore été maintes fois sollicité pour présenter des conférences à travers le Canada et nous avons fait l'objet de reportage dans des revues distribuées à l'échelle nationale. Il faut s'enorgueillir du leadership dont nous avons fait preuve pour conserver un contrôle local sur notre ressource éolienne





### Mission et objectifs

### Val-Éo Coopérative de solidarité

Créée en 2005, face aux sollicitations intensives des développeurs éoliens, Val-Éo regroupe aujourd'hui 60 fermes et propriétaires fonciers ainsi que 3 membres de soutien. Val-Éo a créé un modèle innovateur de mise en valeur et de gestion collective de l'énergie éolienne par les propriétaires fonciers et par la communauté.

La mission première de Val-Éo est de mettre le développement de l'énergie éolienne au service de la collectivité locale. Pour ce faire, ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1) Mettre en valeur le potentiel éolien des propriétés foncières de ses membres.
- 2) Donner du contrôle aux propriétaires fonciers sur le développement éolien réalisé chez eux :
  - a) élaborer une formule équitable de partage des retombées;
  - b) permettre une intégration harmonieuse aux fonctions agricoles.
- 3) Permettre un maximum de retombées locales et le développement d'une expertise régionale (principe de subsidiarité) :
  - a) capitaliser avec des fonds régionaux;
  - b) utiliser et développer l'exp<mark>ert</mark>ise locale.



### Mission et objectifs

### Société en commandite Val-Éo

### **ANNEXE 2.4**

La mission de la Société en commandite est de mettre en valeur la ressource éolienne sur les Propriétés visées, ce qui comporte plus spécifiquement les activités suivantes :

- 1) Conduire les activités pe<mark>rmett</mark>ant d'établir la faisabilité d'un projet de parc éolien sur les Propriétés visées, ce qui inclut notamment:
  - a) Les études de potentiel éolien;
  - b) Les études de raccordement aux lignes de transport électrique;
  - c) Les études d'impact environnemental;
  - d) Les études de faisabilité technique permettant d'établir un scénario concret pour un parc éolien, d'estimer le productible d'un tel parc et d'en évaluer la rentabilité attendue.
- 2) Faire la promotion d'un projet éolien sur les Propriétés visées de façon à en garantir l'acceptabilité sociale et à obtenir des autorités compétentes un contexte réglementaire favorable de même que les permis et autorisations requises, ce qui inclut notamment:
  - a) Les activités de représentation;
  - b) La publicité, les rencontres publiques et autres moyens permettant de promouvoir le projet auprès des autorités;
  - c) Les demandes de permis et autorisations requises.
- 3) L'exploitation de la ress<mark>ource so</mark>it directement, soit par la négociation d'une entente avec un ou des partenaires opérateurs, ce qui inclut notamment:
  - a) L'obtention d'un contrat d'achat d'électricité:
  - b) La recherche de partenaires et la négociation des ententes relatives à l'exploitation du projet;
  - c) La négociation des contrats de fournitures de turbines et autres équipements névralgiques pour l'implantation du projet;
  - d) L'établissement de mécanismes concrets pour la répartition équitable des revenus associés à l'implantation d'éolienne;
  - e) La négociation du financement.



### Bilan coopératif

Depuis 1895, les coopératives du monde entier sont guidées par des grands principes. Ceux-ci constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Leur importance est telle qu'ils ont été actualisés lors du congrès de l'Alliance coopérative internationale qui s'est tenu à Manchester en Angleterre en septembre 1995. Val-Éo souscrit entièrement aux principes énoncés dans la déclaration sur l'identité coopérative adoptée par l'alliance coopérative internationale. Cette déclaration constitue pour l'ensemble des acteurs de Val-Éo un guide qui oriente la prise de décision dans un cadre de réflexion respectant l'esprit coopératif

### 1er principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous.

L'un des objectifs intrinsèques de Val-Éo est de permettre à tous les propriétaires fonciers et l'ensemble des membres de notre communauté interpellés par le développement éolien de pouvoir adhérer et participer aux bénéfices d'un projet éolien. En plus de l'adhésion de 60 fermes membres, mentionnons le membership de deux municipalités (Saint-Gédéon et Hébertville-Station) et de Promutuel. Cette large représentation tant des fermes que des municipalités et organisations de développement économique offre une représentation adéquate de l'intérêt collectif dans les décisions entourant le développement de notre ressource éolienne.

### 2e principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres

La gestion de la ressource éolienne se fait de façon démocratique. Les membres élisent le conseil d'administration mais celui-ci doit néanmoins présenter certaines décisions importantes au vote des membres. Par exemple, avant d'être autorisé à déposer un projet éolien à Hydro-Québec, Val-Éo doit le présenter aux membres et le soumettre à un vote d'approbation. Cela représente un test important pour tout projet et permet aux membres d'exercer leur pouvoir bien au delà de l'élection de leurs administrateurs.

### 3e principe : Participation économique des membres

La concrétisation de la Société en Commandite Val-Éo a doté la coopérative d'un outil performant pour accroitre la participation économique de ses membres dans le projet. Plus de 460 000\$ de capital a été souscrit, en majeur partie par les membres de Val-Éo et en totalité par des citoyens et entreprises de la communauté. De plus, la mise en place des parts de catégorie C, reconnaissant la superficie exploitable consentie par chaque propriétaire à des fins de développement éolien, permet un juste partage des retombées éventuelles.



### Bilan coopératif

### 4e principe : Autonomie et indépendance

Val-Éo s'est assuré de conserver l'autonomie et l'indépendance reliées à la gestion de la ressource éolienne dans le développement même de sa structure juridique ainsi que dans ses relations avec les partenaires financiers ou opérationnels. Ainsi, les contrats d'options ne peuvent jamais être vendus, les membres doivent obligatoirement approuver chaque phase de développement de la ressource et les ententes conclues avec des partenaires font en sorte de conserver un minimum de 50% des parts votantes dans chaque phase de développement. Dans le cadre de son partenariat avec Algonquin Power, Val-Éo a su trouver un partenaire qui respecte ce besoin d'autonomie et la prépondérance des intérêts locaux dans les décisions reliées au développement de la ressource éolienne. Étant donné que le projet éolien de 50MIW n'a pas remporté de projet, Val-Éo est maintenant libre de tout lien avec Algonquin Power et peut de nouveau renégocier l'entente ou négocier avec d'autres partenaires potentiels.

### 5e principe: Éducation, formation et information

Val-Éo a organisé des dizaines de rencontres d'information à l'intention de ses membres et des parties prenantes de la communauté, de même que sur des tribunes extérieures à la communauté. L'une de ces conférences a été présentée devant une salle de plus de 350 personnes lors du colloque de l'Association Québécoise de l'énergie éolienne à Matane en mai 2008. De plus, nous avons produit et distribué des documents d'informations sur différents sujets (intégration des éoliennes au territoire, modèle de gestion, etc.), dont un tout nouveau cahier de charge sur le développement communautaire d'un projet éolien.

### 6e principe: Coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales. À ce chapitre Val-Éo a fait appel à l'expertise de d'autres coopératives (intercoopération) pour son lancement, dont la Coopérative de Développement Régional, Nutrinor et la Coop Fédérée. Maintenant c'est au tour de Val-Éo de participer à la fondation de coop éolienne au Québec (coop Éco-Énergie), en Ontario et au Manitoba. Val-Éo s'est notamment rendu au Manitoba afin d'offrir des conférences sur le développement éolien communautaire et a conclu une entente de partenariat avec le Conseil de Développement Économique des Municipalités Bilingues du Manitoba. Ce partenariat est sur le point de mener à la formation de 2 nouvelles coopératives sur le modèle Val-Éo.



### Bilan coopératif

### 7e principe : Engagement envers la communauté

L'un des objectifs de la mission de Val-Éo est de maximiser les retombées locales et régionales relatives au développement éolien. Le développement économique local est une priorité pour Val-Éo et chacun de nos gestes doit aller en ce sens. L'objectif de cette entente pour Val-Éo était d'offrir un maximum d'avantages à la municipalité afin de lui permettre de garantir à ces citoyens des retombées adéquates et un regard attentif sur les décisions touchant l'implantation du projet.





### Faits saillants de l'exercice

### 1- Modification du prix plafond pour l'appel d'offres communautaire afin de le porter à 12,5 cents.

L'annonce du décret gouvernemental portant le prix maximum pour l'appel d'offres à 12,5 cents a donné le signal du départ pour Val-Éo car à ce niveau de prix, il apparaissait désormais possible de soumettre un projet. C'est donc suite à cette annonce que le conseil d'administration a officiellement décidé de d'engager les ressources humaines et financières requises pour préparer une soumission.

### 2- Étude d'interconnexion au réseau d'Hydro-Québec.

Le coût d'interconnexion au réseau d'Hydro-Québec avait été évalué élevé lors du dernier appel d'offres. Cependant Hydro-Québec avait refusé de présenter à Val-Éo les hypothèses et les chiffres ayant permis d'obtenir ce résultat, nous étions donc laissés sans réponse. Nous nous sommes fortement plein de cette pratique et HQ a accepté pour le nouvel appel d'offres de permettre aux soumissionnaires de demander une étude exploratoire de connexion au réseau d'Hydro-Québec. Val-Éo s'est immédiatement prévalu de cette opportunité en commandant cette étude dès juin 2009. Nous avons été très surpris du résultat reçu en août. Le coût d'interconnexion évalué par la première version de cette étude était exorbitant et rendait le projet Val-Éo non compétitif. En consultant des ingénieurs spécialisés dans ce domaine, il est toutefois rapidement apparu qu'il devait s'agir d'une erreur. Cependant, HQ a mis beaucoup de temps à admettre qu'il puisse y avoir eu une erreur et accepter de revoir ses calculs. Nous avons reçu une nouvelle étude fin novembre 2009 et cette fois-ci les coûts était réduits de plus de la moitié et présentait une valeur acceptable. Malheureusement cela a fait perdre beaucoup de temps à Val-Éo car il était inutile de poursuivre le développement de la soumission tant et aussi longtemps que nous n'avions pas l'espoir qu'il puisse être compétitif au niveau de la connexion au réseau. Cela fait en sorte que plusieurs étapes, comme le processus de consultation, ont commencé en retard.

### 3- Choix du partenaire :

Val-Éo a repris entier son processus de sélection du partenaire financier pour s'assurer que le choix fait en 2007 avec Algonquin Power soit toujours le meilleur. Nous avons sollicité 5 entreprises reconnues pour leur sérieux et leur bonne capacité opérationnelle et financière. Seulement deux acceptaient les critères de Val-Éo, notamment au niveau du contrôle local car rare sont les développeurs qui acceptent de laisser à la communaté 50% et plus du contrôle sur le projet. Au terme du processus, le choix de Val-Éo s'est à nouveau porté sur Algonquin Power.



### Faits saillants de l'exercice

### 4- Négociation d'une entente avec le manufacturier Enercon.

L'une des principales faiblesses de notre soumission en 2007 fut de ne pas être parvenus à conclure une entente avec le manufacturier ENERCON. Ce manufacturier produit les éoliennes les plus fiables, les moins bruyantes et propose une garantie complète de 15 ans ce qui atténue grandement les risques. Dès 2007 une visite fut donc réalisée en Allemagne directement chez le manufacturier pour établir les bases d'une bonne relation commerciale. Plusieurs rencontres ont eu lieu par la suite et ENERCON a accepté de fournir ses éoliennes E82 de 2 MW à Val-Éo pour le prochain appel d'offre.

### 5- Défectuosité des mâts de mesure et remplacement des instruments

Deux des trois mâts de mesure des vents de Val-Éo ont été affectés par une défaillance des anémomètres de marque NRG. Cette défaillance fausse légèrement les mesures de vent à la baisse et c'est un problème répandu à un large lot d'anémomètres de cette compagnie. NRG étant le principal manufacturier pour ce type d'équipement en Amérique du Nord, de très nombreux développeurs ont été affectés par cette situation et Val-Éo est parmi eux. Val-Éo a donc utilisé une réserve prévue de 10 000\$ pour l'entretien général des trois mâts de mesure des vents qu'elle possède afin d'effectuer une maintenance au mât de mesure 5000 situé entre le rang Sinaï et Belle-Rivière. Ce mât est le plus important pour le calcul de la production d'énergie car il est situé en plein centre de notre site. Afin de conserver les coûts à leur plus bas niveau possible, nous avons choisi de ne pas effectuer de maintenance à l'autre mât présentant des problèmes, soit le mât situé à Métabetchouan. Pour l'instant le mât situé dans le rang 5 de Saint-Gédéon ne semble pas avoir de signes d'anomalies mais puisque les anémomètres sont du même lot de production que ceux affectés, on peut s'attendre à ce que le même genre de défectuosité se produise.

Les travaux effectués sur le mât ont consisté à descendre celui-ci et à remplacer les anémomètres NRG pas trois neufs (sous garantie) en plus d'ajouter 3 anémomètres Danois de marque Windsensor (plus dispendieux mais normalement plus fiable) ainsi que de mettre 3 girouettes neuves. Ces travaux ont totalisé un coût d'environ 10 000\$. Nous remercions notamment M. Robin Boulianne, directeur de l'ingénierie chez STAS pour son assistance

### 6- Contrôle des dépenses et ressources humaines

Suite à l'annonce des résultats de l'appel d'offres pour 2000MW, Val-Éo a procédé à une évaluation des coûts afin de préparer un plan de réduction des dépenses. La principale mesure a été de mettre à pied les ressources permanentes et d'engager celles-ci sur une base contractuelle dorénavant.



### Membership - Coopérative

### Membres utilisateurs

	2950-2911 Québec inc.(Sylvie Dallaire		
1	et Jacques Bouliane)	18	Ferme Minuscule
	2960-5318 Québec Inc.(Langis Girard		
2	et Anne Ouellet)	19	Ferme Morivan inc.
	2969-8743 Québec inc. (Ferme		Ca Carlot
3	Dorésyma Boulianne)	20	Ferme N.G. Côté enr.
4	9124-0648 Québec inc.	21_	Ferme Panoramique inc.
5	Alain Lavoie	22	Ferme PauliFraner enr.
6	Bertrand Fortin	23	Ferme Prélude enr.
7	Christian Turcotte	24	Ferme Rayline S.E.N.C.
8	Denis Potvin	25	Ferme Régal enr.
-		_	
9	Ferme A.L.Y. Blackburn inc.	26	Ferme Roberto Dufour
10	Ferme Adélard et Serge Tremblay S.E.N.C.	27	Ferme Roloi inc.
11	Ferme Amblay enr.	28	Ferme Tournevent enr.
12	Ferme Amicale inc.	29	Ferme Yvon Monique et Stéphane Fortin enr.
13	Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.	30	Gérald Émond
14	Ferme Boily SENC	31	Germain Savard
15	Ferme Boréale S.E.N.C.	32	Gilles Fortin
16	Ferme Boudreault et Fils inc.	33	Jacques Boily
17	Ferme Charles Gagné inc.	34	La Ferme des Plaines et Velours inc.



### Membership - Coopérative

25	Farma Dania Baile	47	La Ferme Gratien et André Gagné
35	Ferme Denis Boily	47	Ltée
36	Ferme des Papinas SENC	48	Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC INC.)
37	Ferme des Ruisseaux SENC	49	Laval Pelletier
38	Ferme Domajo inc.	50	Le Potager Grandmont inc.
39	Ferme Evens Labonté	51	Les cultures Girard et Tremblay S.E.N.C.
40	Ferme Flober inc.	52	Les entreprises agricoles Boulianne S.E.N.C.
41	Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.	53	Dany Boily
42	Ferme JDN Pelletier inc.	54	Michel Bouchard
43	Ferme La Pointe (2000) inc	- 55	Monsieur Jean-Philippe Coulombe
44	Ferme Lacnor inc.	56	Raynald Côté
45	Ferme L'intervalle inc. (9022-9683 QUÉBEC INC.)	57	Robert Larouche
46	Ferme Luda SENC	58	Ferme Turcotte et fils
Mem	bre auxiliaire	1	EO.

### Membre auxiliaire

Ferme R.F. Côté (3102-7550 QUÉBEC INC.)

### Membre Soutien

Corporation de développement de Saint-Gédéon Promutuel du Lac-au-Fjord Municipalité d'Hébertville-Station



### Liste des commanditaires - Société en commandite

### Commanditaires fonciers

Ce sont les propriétaires fonciers qui ont signé un contrat d'option offrant à Val-Éo l'exclusivité du développement éolien sur leur terre moyennant l'obtention de parts de catégorie C de Val-Éo Société en Commandite

Ferme Denis Boily

Michel Bouchard

Raynald Côté

Ferme PauliFraner enr.

Ferme Rayline S.E.N.C.

Ferme Panoramique inc.

Ferme J.D.N. Pelletier inc.

Ferme Adélard et Serge Tremblay

S.E.N.C.

Ferme Amblay enr.

Ferme A.L.Y. Blackburn inc.

Ferme Boudreault et Fils inc.

Les entreprises agricoles Boulianne

S.E.N.C.

Ferme André Côté (9124-0648 Québec

inc.)

Ferme Roloi inc.

Ferme des épinettes (2960-5318 Québec

Inc.)

Ferme Luda S.E.N.C.

Ferme Javie (2950-2911 Québec inc.)

2969-8743 Québec inc. (Ferme

Dorésyma Boulianne)

Ferme Régal enr.

Ferme Boréal S.E.N.C.

Ferme Charles Gagné inc.

La ferme des Plaines et Velours inc.

Ferme Domajo inc.

Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC

INC.)

Ferme l'intervalle inc. (9022-9683

Québec inc.)

Ferme Boily S.E.N.C.

Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.

Ferme Tournevent enr.

La Ferme Gratien et André Gagné Itée

Ferme Morivan inc.

Ferme Amicale inc.

Les cultures Girard et Tremblay

S.E.N.C.

Ferme Stéphane Côté

Ferme Evens Labonté

Ferme des Papinas S.E.N.C.

Christian Turcotte

Ferme Prélude inc.

Gilles Fortin

Jacques Boily

Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.

Groupe Lacnor S.E.N.C.

Bertrand Fortin

Gérald Émond

Robert Larouche

Ferme La Pointe(2000) inc.

Jean-Philippe Coulombe

Ferme Flober inc.

Ferme Yvon, Monique et Stéphane

Fortin enr.

Potager Grandmont inc

Ferme N.G. Côté enr.

Robert Boudreault

Ferme des ruiseaux

Denis Potvin

Ferme prélude enr.

Germain Savard

Ferme Roberto Dufour

Alain Lavoie



### Liste des commanditaires - Société en commandite

### Commanditaires financiers

Détenteurs de parts de catégorie A

Denis Boily Michel Bouchard Raynald Côté

Ferme PauliFraner enr.

Raynald Dufour

Ferme Panoramique inc.

Daniel Pelletier
Annie Villemeuve
Serge Tremblay
Viviane Gilbert
André Tremblay

Ferme A.L.Y. Blackburn inc.

Claire Boily Yvon Blackburn

Ferme Boudreault et Fils inc.

André Côté Ferme Roloi inc.

Ferme des épinettes (2960-5318 Québec

Inc.)
Luc Harvey
Linda Gervais

Ferme Javie (2950-2911 Québec inc.)

Karl Boulianne

2969-8743 Québec inc. (Ferme

Dorésyma Boulianne)

Doris Gobeil Rémy Boulianne Ferme Régal enr. Ferme Boréal S.E.N.C.

Charles Gagné Martin Lajoie Karine Lajoie Ferme Domajo inc.

Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC

INC.)

Sylvain Gagné

Ferme Boily S.E.N.C.

Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.

Jacques Dallaire

La Ferme Gratien et André Gagné Itée Placement Girard & Morin S.E.N.C.

Ferme Amicale inc. Evens Labonté

Ferme des Papinas S.E.N.C.

Christian Turcotte
Gilles Fortin
Jacques Boily
Édith Maltais

Juan José Boily-Maltais Taïli Boily-Maltais Félix Boily-Maltais

Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.

<mark>Gérald Émo</mark>nd Robert Larouche

Ferme La Pointe(2000) inc.

Richard Lapointe

Jean-Philippe Coulombe

Ferme Flober inc.

Ferme Yvon, Monique et Stéphane

Fortin enr.

Potager Grandmont inc

Agathe Boivin
Nicol Côté
Christiane Tremblay
Pierre Bouchard
Pierre Morin
Jacinthe Fortin

Jacinthe Fortin
Omer Bouchard
Audree Bouchard
Stéphane Larouche
Josée Lamirande
Bernard Claveau
Luigi Bouchard

Val-Éo coopérative de solidarité Gestion Réal Bouchard inc. Promutuel du Lac-au-Fjord



### États financiers





### VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ au 31 octobre 2009 États financiers

2		က	4	S.	0-9
Rapport de mission d'examen	États financiers	Résultats et réserve	Flux de trésorerie	Bilan	Notes complémentaires

# Raymond Chabot Grant Thornton

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. 535, rue Collard Ouest Alma (Québec) 638 1N1

Rapport de mission d'examen

Téléphone. : 418 668-8351 Télécopieur : 418 668-4913 www.rcgt.com

Aux membres de VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Nous avons procédé à l'examen du bilan de VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ au 31 octobre 2009, ainsi que des états des résultats et réserve et des flux de conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué coopérative. Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers. Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les comptes de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 présentés aux fins de comparaison proviennent d'états financiers examinés par d'autres experts-

Raymond Chald Grant Thanks SENCRL Alma, 16 16 tevrier 2010

1 Comptable agréé auditeur permis n° 8739

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ Résultats et réserve de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (nan vérité)

2008	7 275 36 590 3 396	2 392 27 091 76 744	33 197	12 479	215 215 6 573	268 336	263 1 943	57 126	19618	19 618 (3 553)	16 065
2009		1 048 4 645 5 693	386	84	138		295 295	1 472	4 221 164	4 385 16 065	20 450
Deschifts	Subvention - Agriculture et Agroalimentaire Canada - Secrétaraiat rural et aux coopéraives (IDC) Subvention - Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) Subvention - Emploi Ouébec	Honoraires SEC Val-Éo Honoraires de consultation	Charges Salaires et charnes sociales	Honoraires administratifs Assurances	Taxes et permis Déplacements	Representation Frais de formation	Fournitures et frais de bureau Honoraires professionnels	interets et irais dantaires	Revenus d'intérêts	Excédent de l'exercice Réserve (négative) au début	Réserve à la fin

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (non vérifié)

2009 2008	\$ OITATION Se 4 385 19618	ments hors caisse Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)  18 730  (26 355)	ss d'exploitation 23 115 (	ninution) nette de la trésorerie et des	orerie 23 115 (2 987) ents de trésorerie au début 16 680 19 667	ents de trésorerie à la fin 39 795 16 680	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	
	ACTIVITES D'EXPLOITATION Excédent de l'exercice	Eléments hors caisse Variations d'éléments du fond	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Parts sociales Augmentation (diminution) nette	équivalents de trésorerie Trésorene et équivalents de trésorerie au début	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

G

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Bilan

au 31 octobre 2009 (non vérifié)

2009 2008 \$	9 631 16 680 30 164 25 544 15 141 25 544	54 936 66 614 30 000 30 000 84 936 96 614	2 986 8 076 10 973 2 986 19 049		4 385     19 618       16 065     (3 553)       81 950     77 565       84 936     96 614
•	% 9				
	ACTIF Actif à court terme Encaisse Épargne sans échéance, 1,05 % Débiteurs (note 4) Subvention à recevoir	Placements (note 5)	PASSIF Passif à court terme Créditeurs (note 7) Produits reportés	AVOIR Avoir des membres Capital-social (note 8) Avoir de la coopérative	Excédent de l'exercice Réserve (négative)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

œ

Notes complémentaires

au 31 octobre 2009 (non vérifié)

## 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Val-Éo Coop de Solidaité, constituée selon la Loi sur les coopératives, opère dans le domaine de la gestion et de la mise en valeur de la ressource éolienne en territoire privé.

### 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

### Règles comptables

Les états financiers de la coopérative sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception des ristoumes et des impôts sur les bénéfices qui sont comptabilisés au cours de l'exercice subséquent et de l'avoir des membres qui est présenté à l'avoir plutôt qu'en élément de passif. Ces particularités découlent des exigences de la loi sur les Coopératives et de son règlement d'application.

### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la coopérative doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la coopérative pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-

# Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse et le dépôt sans échéance sont classés dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalues à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats incluent les révenus d'intérêts et de dividendes, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés, et sont présentées au poste Revenus nets de placements.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont désignés par la coopérative comme étant détenus à des fins de transaction parce que la coopérative juge que l'information financière générée par ce classement est plus pertinente pour les prises de décision et qu'elle permet de mieux évaluer la performance de la coopérative.

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

### Notes complémentaires

au 31 octobre 2009 (non vériflé)

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les parts dans une société en commandite sont classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et sont évalués au coût

Prêts et créances et autres passifs financiers

et créances et les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste Revenus nets Les comptes clients et l'avance à la société en commandite sont classés dans la catégorie des prêts de placements, le cas échéant.

### Constatation des produits

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Selon cette méthode, les produits affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative est de présenter dans la trésorenie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

### Impôts sur les bénéfices

La coopérative utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon oette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber

# 3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

2009

·	<b>₩</b>	₩
	10 403	(15374)
Subventions à recevoir	24 390	(306)
	(2009)	(21648)
Revenus reportés	(10 973)	10 973
	18 730	(26.355)

# VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

### Notes complémentaires

au 31 octobre 2009 (non vérifié)

2009 2008		15 18 25 544	2009	30 000 parts de catégorie « B » 30 000 30 000
4 - DÉBITEURS	Comptes clients Taxes à la consommation à recevoir	Avance a une societe en commandite	5 - PLACEMENTS	Société en commandite Val-Éo : 30 000 parts de catégorie « A » et 30 000 parts de catégorie « B »

## 6 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 2 % (4,25 %), est garanti par un cautionnement des administrateurs. Le montant maximum autorisé est de 45 000 \$ et il est renouvelable annuellement.

### 7 - CRÉDITEURS

₩	8 076		8 076
₩	749	2 2 3 7	2 986
	Comptes fournisseurs et charges à payer	Taxes à la consommation	

2008

2009

### 8 - CAPITAL-SOCIAL

Autorisé Parts de qualification

Chaque membre utilisateur doit souscrire 25 parts sociales de 10 \$ chacune et 750 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune, payable à raison de 250 \$ comptant au moment de l'admission et le reste par versements trimestriels égaux de 250 \$.

Chaque membre associé doit souscrire 25 parts sociales de 10 \$ chacune et 250 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune, payable à raison de 250 \$ comptant au moment de l'admission et le reste par versements trimestriels égaux de 250 \$.

Chaque membre travailleur doit souscrire 1 part sociale de 10 \$ et 240 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune, payable au moment de l'admission comme membre.

Chaque membre de soutien doit souscrire 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

### Parts privilégiées

Un nombre illimité de parts privilégiées et de parts privilégiées participantes d'une valeur nominale

œ

6

## VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

### Notes complémentaires

au 31 Octobre (non vérifié)

au 31 octobre 2009

	00
8 - CAPITAL-SOCIAL (suite)  2009  Émis et payé 1 775 parts sociales de qualification 43 750 parts privilégiées de qualification 43 750	61 500

# 9 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN APPARENTÉ

Au cours de l'exercice, la société a conclu les opérations suivantes avec la société en commandite Val-Éo dans le cours normal de ses activités :

2008		392
		2
\$ \$		1 048
1		
		5
		lonoraires de gestio
	duits	Honoraire

Ces opérations ontété mesurées à la valeur d'échange.

## 10 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

# Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La coopérative est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la coopérative.

### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la coopérative est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

### Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la coopérative à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. La coopérative fait des évaluations de crédit de la situation financière de ses clients et n'obtient généralement pas de cautionnement de leur part.

## Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

# 11 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la coopérative est de préserver la capacité de celle-ci à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement à ses membres.

### États financiers





# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

au 31 octobre 2009 États financiers

7 - 10 က 4 ß État de l'avoir des associés Rapport de mission d'examen Notes complémentaires Flux de trésorerie États financiers Résultats Bilan



## Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de mission d'examen

Raymond Chabot Grant Thornton s.E.N.G.R.L. 535, rue Collard Quest Ama (Quebec) GBB INI Téléphone.: 418 668-8351 Télécapieur: 418 668-4913 www.rcgt.com

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

ÉO au 31 octobre 2009, ainsi que des états des résultats, de l'état de l'avoir des associés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont Nous avons procédé à l'examen du bilan de SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VALa été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, été foumis. Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les comptes de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 présentés aux fins de comparaison proviennent d'états financiers examinés par d'autres experts-comptables.

Raymond Clotof Gant Thoughn Seneal

Alma, le 16 février 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8739

Comptables agrées Membre de Grant Thomton

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (non vérifié).

2009 2008	* 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		s 25 247	14 187	2 022	1901 2 796		5 047	840 5 337	468 8 328	1 382	111	13 961 24 296	1048 2 392	84 504	ilisations 14 394 18 040	49 (30 104 468			1 1		
	Chiffre d'affaires	Frais d'exploitation	Salaires et charges sociales	Honoraires administratifs	Excavation et installation mât	Assurances	Taxes et permis	Location de terrain	Déplacements	Représentation	Frais de formation	Fournitures et frais de bureau	Honoraires professionnels	Honoraires de gestion	Intérêts et frais bancaires	Amortissement des immobilisations		Revenus d'intérêts	Revenus d'intérêts	evenus d'intérêts	Revenus d'intérêts Perte nette	Revenus d'intérêts Perte nette

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO État de l'avoir des associés de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (non vérifié)

ო

2008	\$	(124 385)	104 447	(228 832)
2009	4	(228 832)	47 344	(276 176)
		Solde au début	Perte nette	Solde à la fin

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (non vérifié)

	2009	2008
	   <del>\$</del>	₩
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(47 344)	(104 447)
Éléments hors caisse		-
Amortissement des immobilisations	14 394	18 040
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Taxes à la consommation à recevoir	516	2 282
Créditeurs	22 539	(33 656)
Flux de trésorerie llés aux activités d'exploitation ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(3 8 8 6)	(117 781)
Émission de parts et flux de trésorerie liés aux activités de		
financement	67 890	84 680
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des		
équivalents de trésorerie	57 995	(33 101)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 667	66 768
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	91 662	33 667
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	15 783	3 667
Épargne	75 879	30 000
	91 662	33 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO Bilan au 31 octobre 2009 (non vérifié)

Ŋ

2008	3 667 30 000 4 020	37 687 71 540 109 227		338 059 (228 832)	109 227
2009	15 783 75 879 3 504	95 166 57 146 152 312	22 539	405 949 (276 176)	129 773
ACTIF	Actif à court terme Encaisse Épargne sans échéance, 1,05 %, Taxes à la consommation à recevoir	Immobilisations (note 5)	PASSIF Passif à court terme Créditeurs (note 7)	<b>AVOIR DES ASSOCIÉS</b> Parts des associés (note 8) Insuffisance de capital	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commanditaire Commanditaire

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

### Notes complémentaires

au 31 octobre 2009 (non vérifié)

## 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société en commandite Val-Éo, formée selon le Code civil du Québec, est une société en commandite qui opère dans le domaine de la mise en valeur de la ressource éolienne en territoire privé et dans l'exploitation d'un parc d'énergie éolienne.

### 2 - MODIFICATION COMPTABLE

### Normes récentes adoptées

1er novembre 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, La Société en commandite Val-Éo a appiqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er août 2008, exigent que ces entreprises, qui sont soumises à des exigences concernant leur capital en vertu de règles extérieures, fournissent les informations propres à permettre aux utilisateurs de leurs états financiers d'évaluer l'effet de ces exigences. La nouvelle nome comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas entreprises sans obligation publique de rendre des comptes. Les nouvelles recommandations, entrant d'incidence sur les résultats financiers de La Société en commandite Val-Éo. Fe

### 3 - CONVENTIONS COMPTABLES

### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique.

### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, faire des estimaions et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la pourrait prendre à l'averiir. Les connaissance que des événements en cours et sur les mesures résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Constatation des produits

Les principales sources de produits de la société sont les revenus d'énergie éolienne. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
  - Le recouvrement est raisonnablement assuré.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

∞

### Notes complémentaires

au 31 octobre 2009

(non vérifié)

## 3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

% OE	Matériel informatione
20 %	Måt de mesure de vent
Lanx	

## Dépréciation d'actifs à long terme

changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qu résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

### Impôts sur les bénéfices

Aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constatée puisque chaque commaditaire est imposé personnellement sur sa part du bénéfice.

## 4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

2008	€9	18 040
2009		14 394
		Amortissement des immobilisations

### 5 - IMMOBIL

			2009
		Amortissement	Coût non
	Coût	cumulé	amorti
	₩.	49	₩
Mât de mesure de vent	98 156	41 618	56 538
Équipement informatique	1 459	851	608
	99 615	42 469	57 146
			2008
		Amortissement	Coût non
	Coût	cumulé	amorti
	<del>60</del>	€9	₩.
Mât de mesure de vent	98 156	27 484	70 672
Équipement informatique	1 459	591	868

71 540

28 075

99 615

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires au 31 octobre 2009

## 6 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 2 %, est garanti par un cautionnement de quatre associés. Le montant maximum autorisé est de 30 000 \$ et il est renouvelable annuellement.

### 7 - CRÉDITEURS

	2009	2008
	₩	€
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 521	
Dû au commandité, sans intérêt	11 018	
	22 539	

### 8 - PARTS DES ASSOCIÉS

Nombre illimité de parts de six (6) catégories

Catégorie « A », valeur nominale de 1 \$, votantes, non participantes, rachetables au gré du

Catégorie « B », sans valeur nominale, non votantes, participantes, rachetablse au gré du détenteur. Chaque part de catégorie « A » donne droit de recevoir un nombre correspondant de parts de catégorie « B » pour toute souscription à des parts de catégorie « A », par une même personne ou une personne qui lui est liée, inférieur ou égal à 5 000 \$ et deux parts de catégorie « B » pour la portion excédent 5 000 \$.

éoliennes et équipements de production d'énergie éolienne recevra en contrepartie des parts de catégorie « C ». Le nombre de part de catégorie « C » est déterminé en fonction de la superficie de la propriété foncière visée par l'option. Chaque personne qui accorde à la Société en commandite une option irrévocable et exclusive visant la création en faveur de la Société en commandite d'un droit de propriété superficiaire sur sa propriété foncière et autorisant l'installation et l'exploitation éventuelle d'une ou de plusieurs Catégorie « C », sans valeur nominale, votantes et participantes, rachetables au gré du détenteur.

détenteur. Chaque personne qui accorde à la Société en commandite un engagement irrévocable de ne consentir aucun droit d'exploiter la ressource éolienne sur sa propriété foncière, à quiconque, directement ou indirectement, par la cession ou autrement, à l'exception de la Société en commandite, conformément aux modalités et conditions de l'acte constatant cet engagement irrévocable recevus en contrepartie des parts de catégorie « D ». Le nombre de parts de catégorie « D » sest déterminé en fonction de la superficie de la propriété foncière visée par cet engagement Catégorie « D », sans valeur nominale, votantes, non participantes, rachetables au gré du détenteur. Chaque personne qui accorde à la Société en commandite un engagement irrévocable

Catégorie « E », sans valeur nominale, non votantes, participantes, rachetables au gré du détenteur. Chaque personne qui est propriétaire d'une propriété visée ou qui est propriétaire d'un terrain autre qu'une propriété visée, situé dans une zone de proximité foncière, se voit émettre, à titre de compensation, des parts de catégorie « E », à raison de une (1) part pour chaque demi hectare de propriété située dans ladite zone

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

9

### Notes complémentaires

au 31 octobre 2009

(non vériflé)

### 8 - PARTS DES ASSOCIÉS (suite)

Catégorie « F », sans valeur nominale, non votantes, participantes, rachetables au gré du détenteur. Chaque personne qui est propriétaire d'un immeuble protégé situé dans la zone de proximité résidentielle, se voit émettre, à titre de compensation, des parts de catégorie « F », à raison de cent (100) parts par immeuble protégé.

2008	338 059
2009	405 949
	<b>Émis et payé</b> Parts des sociétaires

Au cours de l'exercice la Société en commandite à émis 67 890 parts de catégorie « A » pour un total de 405 949 parts, 81 132 parts de catégorie « B » pour un total de 497 445 parts et aucune part de catégorie « C » pour un total de 13 750 parts, le tout pour une contrepartie de 67 890 \$ en espèce.

# 9 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN APPARENTÉ

Au cours de l'exercice, la société a conclu les opérations suivantes avec son commandité dans le cours normal de ses activités

2008	2 392
2009	1 048
	rges Ionoraires de gestion
	유

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange.

## 10 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

### Prévisions budgétaires





,	ı,	į.	ii.	В	udget Prévis	ionnel V	al-Éo Coop	érative 2010	)	i	i.	1	Budget Pré
	Janv. 10	Fev. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Juin 10	juil. 10	Août 10	Sept. 10	Oct. 10	Nov. 10	Dec. 10	2011
encaisse de début (utilisation	Janv. 10	rev. 10	Wars 10	AVI. 10	IVIAI 10	Julii 10	juii. 10	Addt 10	Зері. 10	OCI. 10	1404. 10	Dec. 10	2011
marge de crédit)	54 700 \$	55 027 \$	50 351 \$	50 855 \$	42 413 \$	51 754 \$	47 243 \$	57 747 \$	55 616 \$	56 795 \$	54 543 \$	57 868 \$	55 667 \$
Provenance des fonds													
Subvention CDAQ													
Contribution membres													
Revenu de consultation													
Honoraire facturé à SEC	4 803 \$		9 204 \$		17 413 \$		12 636 \$		4 309 \$		5 485 \$		33 051 \$
Total provenance des fonds	4 803 \$	0 \$	9 204 \$	0 \$	17 413 \$	0 \$	12 636 \$	0 \$	4 309 \$	0 \$	5 485 \$	0 \$	33 051 \$
Total provenance des londs	4 003 ψ	0.4	3 204 <b>9</b>	0.4	17 413 \$	0.4	12 030 ψ	0.4	4 303 ψ	0.4	3 403 ψ	σψ	33 03 ι φ
Utilisation des Fonds													
Honoraires de gestion, directeur	3 466 \$	3 466 \$	3 466 \$	6 933 \$	6 933 \$	3 466 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	16 639 \$
Honoraires d'adjoint-administratif	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	195 \$	195 \$	195 \$	195 \$	195 \$	195 \$	195 \$	2 340 \$
Assurance responsabilité civile	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	2 394 \$
Production États financiers annuels			3 500 \$										3 500 \$
Fournitures et papeteries de bureau		200 \$			200 \$				200 \$				600 \$
Logiciel informatique						150 \$				120 \$			300 \$
Équipement Informatique													
Honoriares professionnels Caïn (CDAQ)													
Site internet									300 \$				325 \$
Relation Publique (communication)				500 \$					500 \$				600 \$
Taxes Licences et permis			75 \$			150 \$							250 \$
Frais de formation			250 \$										250 \$
Frais de vie associative	100 \$	100 \$	500 \$	100 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	100 \$	1 166 \$
Frais de repas	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	1 260 \$
Frais de déplacement	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	1 260 \$
Frais de représentation	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	1 260 \$
Intérêts et frais bancaires	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$	20 \$	284 \$
Total utilisation des fonds	4 476 \$	4 676 \$	8 701 \$	8 442 \$	8 072 \$	4 511 \$	2 131 \$	2 131 \$	3 131 \$	2 251 \$	2 161 \$	2 201 \$	32 427 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	55 027 \$	50 351 \$	50 855 \$	42 413 \$	51 754 \$	47 243 \$	57 747 \$	55 616 \$	56 795 \$	54 543 \$	57 868 \$	55 667 \$	56 291 \$

### Prévisions budgétaires





### Budget prévisionnel Société en commandite Val-Éo 2009

1	1	1	ĺ	Zuug	ot p. 0 1 10 10 11	.0. 000.0.0	J. J	uite vai-Lo 2	1	ĺ	1	1
	Janv. 09	Fev. 09	Mars 09	Avr. 09	Mai 09	Juin 09	juil. 09	Août 09	Sept. 09	Oct. 09	Nov. 09	Dec. 09
encaisse de début (utilisation												
marge de crédit)	44 700 \$	98 275 \$	96 050 \$	87 719 \$	87 569 \$	75 761 \$	70 611 \$	64 367 \$	64 217 \$	59 369 \$	59 219 \$	66 600 \$
				-	·		- 1					•
Provenance des fonds												
Souscription des commanditaires initiaux	67925											
Souscription commanditaires additionnels												
Total provenance des fonds	67 925 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Utilisation des Fonds	4 200 \$	0.61	5 181 \$	0 \$	9 658 \$	0.6	6 094 \$	0 \$	4 698 \$	0 \$	5 664 \$	
Frais de gestion du commandité(cost+5%) Licences et permis	4 200 \$	0 \$ 75 \$	5 181 \$	0.\$	9 658 \$	0 \$	6 094 \$	0.\$	4 698 \$	0.\$	5 664 \$	
Entretien des mâts	10 000 \$	75 \$										
Conseils légaux et fiscaux	10 000 \$				1 000 \$						1 000 \$	
État financier			3 000 \$		1 000 ψ						1 000 ψ	
Frais de dépôt d'un projet			υ ουυ ψ		1 000 \$							
Préparation de soumission					. σσσ φ	5 000 \$						
Collecte et contrôle des données	130 \$	2 130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$
frais bancaires	20 \$	20 \$	20\$	20 \$	20\$	20 \$	20 \$	20\$	20 \$	20 \$	50 \$	20 \$
Total utilisation des fonds	14 350 \$	2 225 \$	8 331 \$	150 \$	11 808 \$	5 150 \$	6 244 \$	150 \$	4 848 \$	150 \$	6 844 \$	150 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	98 275 \$	96 050 \$	87 719 \$	87 569 \$	75 761 \$	70 611 \$	64 367 \$	64 217 \$	59 369 \$	59 219 \$	52 375 \$	66 450 \$
Accumulation des pertes	-277 135 \$	-279 360 \$	-287 691 \$	-287 841 \$	-299 649 \$	-304 799 \$	-311 043 \$	-311 193 \$	-316 041 \$	-316 191 \$	-323 035 \$	-339 200 \$
<b>Z</b>			ce montant n'est pas	encore souscrit, no	ous devrons trouve	er de nouveaux cap	itaux	T				
Émission de parts  Nutrinor (location de bureau)												
Part des membres	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$			1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Caïn Lamarre (services rendus)												

### Budget prévisionnel Société en commandite Val-Éo 2010

	Janv. 10	Fev. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Juin 10	juil. 10	Août 10	Sept. 10	Oct. 10	Nov. 10	Dec. 10
encaisse de début (utilisation												
marge de crédit)	66 450 \$	61 562 \$	59 397 \$	46 607 \$	46 522 \$	28 024 \$	17 939 \$	5 218 \$	5 133 \$	739 \$	14 654 \$	8 054 \$
Provenance des fonds						MRC						
Souscription des commanditaires initiaux						40 000 \$				14 000 \$		
Souscription commanditaires additionnels			-									
Total provenance des fonds	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	40 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	14 000 \$	0 \$	0 \$
Hiliantian dan Fanda												
Utilisation des Fonds			2 22 1 2		.=a		40.000.0		1 000 0		- 40- 0	
Frais de gestion du commandité(cost+5%)	4 803 \$	0 \$	9 204 \$	0\$	17 413 \$	0 \$	12 636 \$	0 \$	4 309 \$	0 \$	5 485 \$	0\$
Licences et permis		80 \$				5 000 f						
Entretien des mâts						5 000 \$						
Conseils légaux et fiscaux					1 000 \$						1 000 \$	
État financier			3 500 \$									
Frais de dépôt d'un projet												
Préparation de soumission						45 000 \$						
Collecte et contrôle des données	65 \$	2 065 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
frais bancaires	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$	20 \$
Total utilisation des fonds	4 888 \$	2 165 \$	12 789 \$	85 \$	18 498 \$	50 085 \$	12 721 \$	85 \$	4 394 \$	85 \$	6 600 \$	85 \$
Encaisse de fin (utilisation marge												
crédit)	61 562 \$	59 397 \$	46 607 \$	46 522 \$	28 024 \$	17 939 \$	5 218 \$	5 133 \$	739 \$	14 654 \$	8 054 \$	7 969 \$
Accumulation des pertes	-344 088 \$	-346 253 \$	-359 043 \$	-359 128 \$	-377 626 \$	-427 711 \$	-440 432 \$	-440 517 \$	-444 911 \$	-444 996 \$	-451 596 \$	-451 681 \$
		Г		ce montant n'est p	as encore souscrit.	nous devrons trouve	r de nouveaux car	oitaux				
Émission de parts												
Nutrinor (location de bureau)												
Part des membres	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$			1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Caïn Lamarre (services rendus)												

	2011	2012	
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	7 969 \$	11 248 \$	
Provenance des fonds			
Souscription des commanditaires initiaux Souscription commanditaires additionnels	55 000 \$	55 000 \$	
	,		
Total provenance des fonds	55 000 \$	55 000 \$	
Utilisation des Fonds Frais de gestion du commandité(cost+5%) Licences et permis	33 051 \$ 90 \$	36 510 \$ 100 \$	
Entretien des mâts	10 000 \$	100 4	
Conseils légaux et fiscaux	2 000 \$	2 000 \$	
État financier	3 500 \$	3 500 \$	
Frais de dépôt d'un projet			
Préparation de soumission		25 000 \$	
Collecte et contrôle des données	2 780 \$	2 780 \$	
frais bancaires	300 \$	300 \$	
Total utilisation des fonds	51 721 \$	70 190 \$	
Encaisse de fin (utilisation marge			
crédit)	11 248 \$	3 942 \$-	

Accumulation des pertes

		ce montant n'est pa	as encore souscrit, nous devrons trouver de nouveaux capitaux
Émission de parts			
Nutrinor (location de bureau)			
Part des membres	15 000 \$	15 000 \$	
Caïn Lamarre (services rendus)			

-573 592 \$

-503 402 \$

### **Objectifs**





### Objectifs et activités à réaliser par Société en Commandite Val-Éo pour l'exercice financier 2009-2010

### Notes:

Le lecteur pourra interpréter la planification budgétaire, et principalement les dépenses ponctuelles, à la lumière des activités décrites ci-après.

	Objectifs poursuivis	Activités à réaliser	Échéancier approximatif de réalisation
	Poursuite des activités de caractérisation du potentiel éolien	Collecte des mesures des vents aux trois mâts de Val- Éo	En continue durant toute la période.
		Entretient des équipements de mesure des vents (resserrer les câbles et autres)	Au besoin avec surveillance constante lors des collectes de données de vent.
à l'appel d'offre IW	Préparation de la soumission aux plans techniques et financiers	Négociation d'ententes de partenariat et de financement Planification et communication avec les parties prenantes au plan local Préparation du cahier de soumission	Dépôt du projet le 6 juillet 2010.
Dépôt d'une soumission à l'appel d'offre communautaire de 250 MW	Processus de consultation publique	Réalisation de : Simulation visuelle, carte de climat sonore, ombre clignotante. Rencontre d'information, rencontre de commentaires, production d'un rapport par un organisme indépendant.  Adaptations au projet en fonction des résultats du processus de consultation	Avril-mai 2010.